

L’Initiative ACT
x
les institutions financières

Présentation

2026

Pourquoi ACT x les institutions financières ?

UN RÔLE SYSTÉMIQUE MAJEUR



200 000 Md$

d'actifs gérés ou investis par le système financier mondial, capables d'influencer massivement les flux de capitaux, les stratégies des entreprises et la transition de l'économie réelle.

Source : Etude WBA sur 400 IFs.

...MAIS TRÈS PEU D'INSTITUTIONS DISPOSENT AUJOURD'HUI D'UNE APPROCHE RÉELLEMENT ROBUSTE

+60%

Des IFs **ont intégré la durabilité dans leur gouvernance**

1%

Des IFs seulement relient leurs activités financières **à un impact réel démontré**.

3%

disposent d'un **véritable plan de transition crédible**
(chiffré, financé, basé sur le temps)

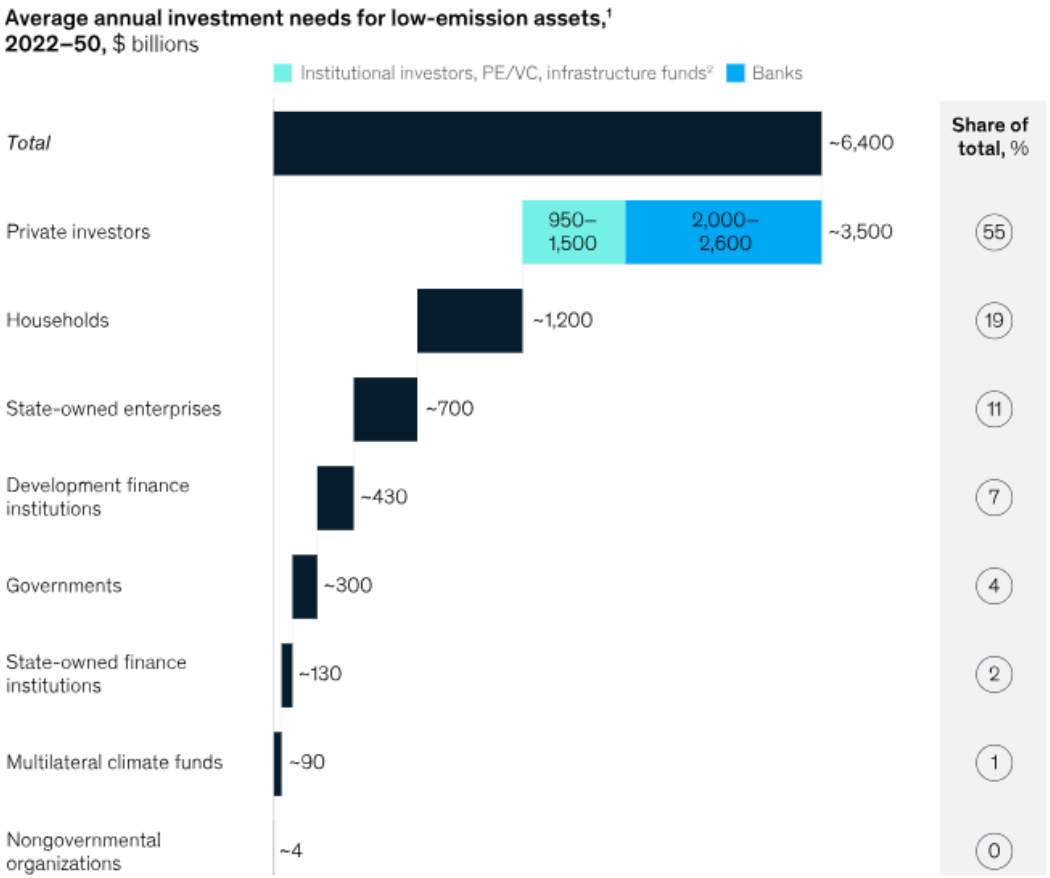
Le défi aujourd'hui n'est plus l'engagement.
Le défi est la crédibilité et l'opérationnalisation :

- orienter les flux financiers,
- transformer les portefeuilles,
- identifier les acteurs en transition,
- arbitrer entre engagement et exclusion.

La transition dépend aussi de l'orientation des flux financiers

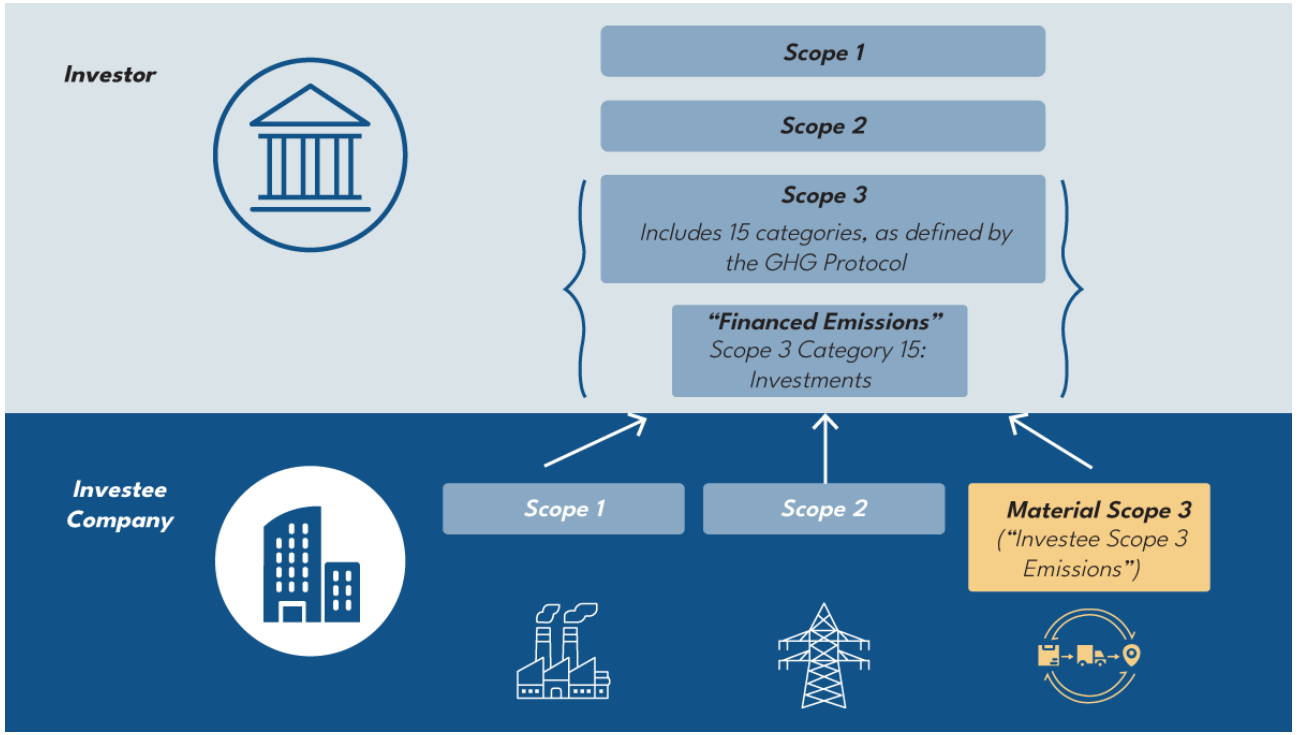
UN RÔLE DE LEVIER SYSTÉMIQUE

- Les institutions financières privées pourraient financer **55% des investissements nécessaires** pour la transition.
- Le secteur **oriente l'allocation des capitaux** vers les entreprises et projets qui façonnent l'économie de demain.



UNE INFLUENCE IMPORTANTE SUR LES ÉMISSIONS INDIRECTES

- Bien que ses émissions propres soient faibles, **ses émissions financées** (Scope 3, catégorie 15) **représentent plus de 700 fois ses émissions opérationnelles.**
- Les **60 plus grandes banques mondiales ont financé pour 5 500 milliards de dollars d'activités fossiles** depuis 2016.



Malgré la multiplication des cadres, des défis majeurs persistent

MiFid/IDD | CSDDD | TAXONOMIE | SFDR | CSRD | CRD6 | Solvency 2

En dépit des engagements climatiques croissants des acteurs financiers à travers des initiatives volontaires et réglementaires, censés aligner les flux financiers avec l'Accord de Paris (article 2.c), les résultats restent faibles.

Article 2

1. This Agreement, in enhancing the implementation of the Convention, including its objective, aims to strengthen the global response to the threat of climate change, in the context of sustainable development and efforts to eradicate poverty, including by:

(a) Holding the increase in the global average temperature to well below 2 °C above pre-industrial levels and pursuing efforts to limit the temperature increase to 1.5 °C above pre-industrial levels, recognizing that this would significantly reduce the risks and impacts of climate change;

(b) Increasing the ability to adapt to the adverse impacts of climate change and foster climate resilience and low greenhouse gas emissions development, in a manner that does not threaten food production; and

(c) Making finance flows consistent with a pathway towards low greenhouse gas emissions and climate-resilient development.

2. This Agreement will be implemented to reflect equity and the principle of common but differentiated responsibilities and respective capabilities, in the light of different national circumstances.

> *Malgré leurs engagements publics, les banques membres de la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) ne réduisent pas significativement leur exposition au financement des secteurs à forte intensité carbone, et n'incitent pas leurs clients à adopter des objectifs climatiques crédibles.*
>
> Étude BCE (2024)

> *La Science Based Targets initiative (SBTi) présente des failles structurelles majeures, qui permettent aux institutions financières de continuer à soutenir massivement les entreprises fossiles, contournant ainsi les objectifs climatiques annoncés.*
>
> Étude Reclaim Finance (2023)

Pour cette raison l'Initiative ACT propose un parcours d'engagement pour les institutions financières

1. Une initiative née pour répondre à un défi global

Fruit d'une coopération entre le Climate Disclosure Project (CDP) et l'ADEME suite aux Accords de Paris en 2015.

L'ambition : créer un cadre de redevabilité climatique.

2. Une approche unique orientée transformation

ACT aide à renforcer la **capacité réelle à transformer**, au-delà des engagements :

- Stratégie et gouvernance
- Modèle économique
- Investissements
- Chaîne de valeur

3. Un standard reconnu et adopté par des entreprises toutes tailles et tous secteurs

- +2 000 entreprises dans le monde
- Méthodologie choisie par la Banque de France
- Reconnue et alignée avec les principaux standards et acteurs internationaux du climat et de la finance

CHIFFRES CLÉS 2025

+4000 Entreprises évaluées avec ACT Evaluation

+1000 Entreprises ont construit un plan de transition avec ACT Pas-à-Pas

+100 Cabinets de conseil formés et avec licence ACT

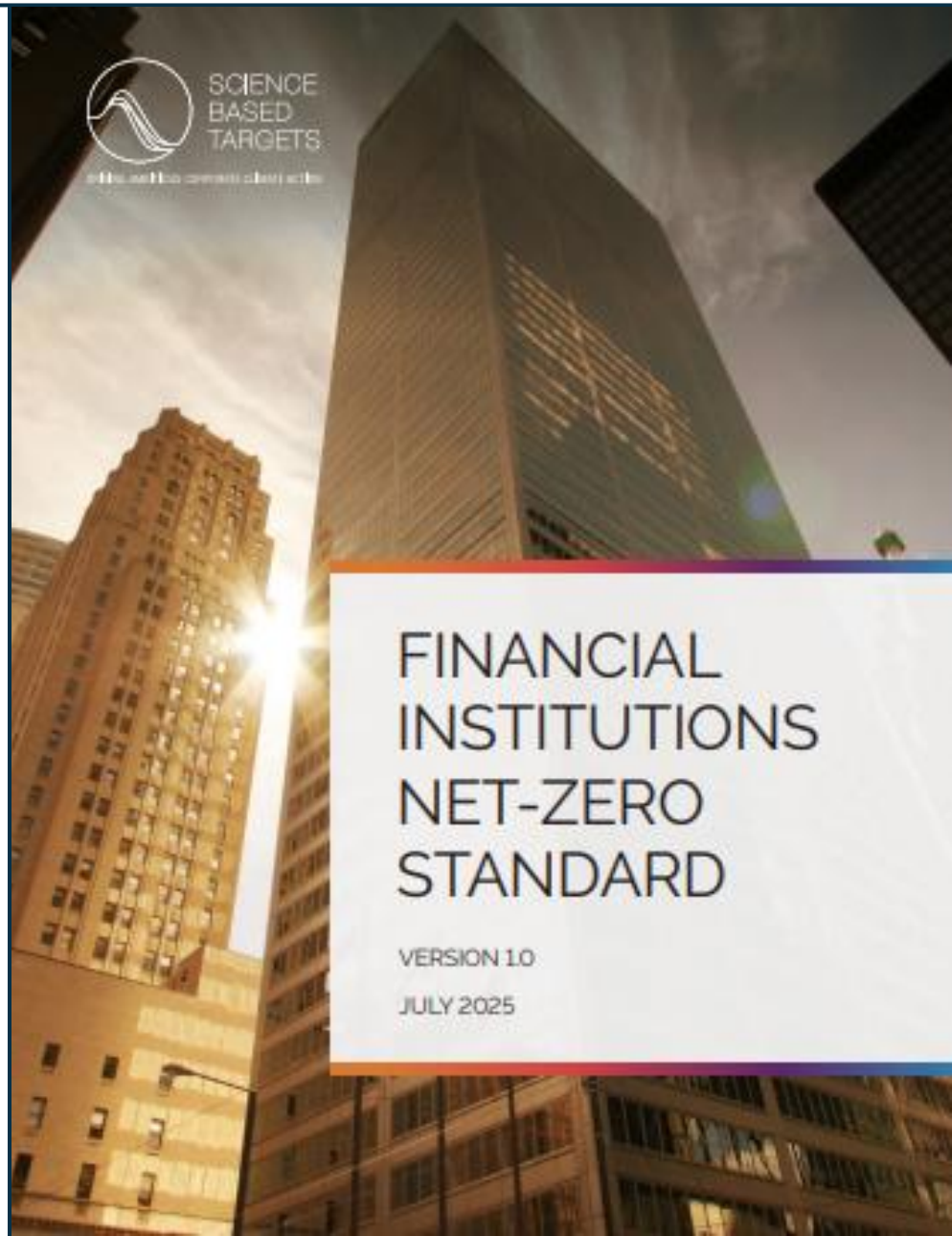
ACT est désormais reconnu aussi par le Science Based Targets initiative Financial Institutions Net-Zero (FINZ)

Les méthodologies ACT (générique et sectorielles) **sont éligibles pour évaluer l'alignement climatique des entreprises selon le Science Based Targets initiative Financial Institutions Net-Zero** (FINZ) Standard.

Le standard FINZ a évalué la robustesse de ACT sur 5 critères :

1. **Gouvernance et transparence** de la méthodologie
2. **Pertinence** pour l'évaluation d'alignement
3. **Couverture** du périmètre des activités de l'entreprise
4. **Alignement** avec les scénarios 1,5°
5. Prise en compte d'**éléments prospectifs**

L'adoption internationale d'ACT par de nombreuses institutions financières françaises et étrangères renforce sa crédibilité et confirme sa cohérence avec le Science Based Targets initiative Financial Institutions Net-Zero (FINZ).



ACT et les institutions financières à date

Les IFs qui ont réalisé une évaluation ACT Finance	Les IFs qui intègrent ACT dans leurs outils de scoring et engagement du portefeuille	Les organismes qui utilisent ACT pour la production de benchmark/analyse extrafinancière
La Banque Postale, Crédit Agricole, Société Générale, MUFG, La NEF pour la banque éthique, ING, Caisse des Dépôts Groupe, Capital+ SAFI SA, Cerea Partners, Harmonie mutuelle, La Banque Postale Asset Management, ecofi, FAMA Investimentos, malakoff humanis, yotta, MACIF, Sycomore Asset Management, abeille assurances, ofi Asset Management, La Financière de l'Échiquier, SCOR, Amundi Asset Management	Fideas Capital SMART for CLIMATE, LBPAM, SIPAREX Groupe, Banque de France Eurosystème, bpifrance, Harmonie mutuelle Groupe VYV Avançons collectif	climate arc, World Benchmarking Alliance, ethos, Climate Finance Hub Brasil

Les offres ACT pour les acteurs financiers

TRANSITION DE L'ACTEUR FINANCIER

TRANSITION DES ENTREPRISES FINANCÉES

<table>
<tr><th>FORMATION</th><th>DIAGNOSTIC</th><th>ACCOMPAGNEMENT</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Formation aux principes du plan de transition : cadres réglementaires, principes du plan de transition selon ACT, outils pour distinguer la maturité des entreprises sur le climat</td><td>ACT Finance : évaluer ou construire le plan de transition de l'institution financière elle-même.</td><td>ACT Pas-à-Pas : inciter les entreprises peu matures à se faire accompagner pour construire un plan de transition ambitieux.
ACT Evaluation : inciter les entreprises matures à faire évaluer et améliorer leur plan de transition.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ACT Review : améliorer les outils de scoring ESG internes selon les standards ACT pour discriminer les entreprises du portefeuille.</td></tr>
</table>

Les offres ACT pour les acteurs financiers

TRANSITION DE L'ACTEUR FINANCIER

TRANSITION DES ENTREPRISES FINANCÉES

<table>
<tr><th>FORMATION</th><th>DIAGNOSTIC</th><th>ACCOMPAGNEMENT</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Formation aux principes du plan de transition : cadres réglementaires, principes du plan de transition selon ACT, outils pour distinguer la maturité des entreprises sur le climat</td><td>ACT Finance : évaluer ou construire le plan de transition de l'institution financière elle-même.</td><td>ACT Pas-à-Pas : inciter les entreprises peu matures à se faire accompagner pour construire un plan de transition ambitieux.
ACT Evaluation : inciter les entreprises matures à faire évaluer et améliorer leur plan de transition.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ACT Review : améliorer les outils de scoring ESG internes selon les standards ACT pour discriminer les entreprises du portefeuille.</td></tr>
</table>

1 jour de formation dédié à comprendre le cadre ACT Finance et les composantes d'un plan de transition crédible pour le secteur

1. Catégoriser les entreprises et actifs du portefeuille selon leur niveau de transition

Exemples de catégories :

- Sans impact significatif
- Bas carbone
- Aligné transition
- En cours d'alignement transition
- Non aligné / fortement émetteur

2. Déployer des outils de pilotage compatibles avec une trajectoire bas carbone

Exemples :

- limites sectorielles,
- politiques charbon / pétrole / gaz,
- objectifs climat,
- stress tests,
- taxonomies,
- cadres de finance de transition.

3. Déployer une stratégie d'engagement crédible auprès des contreparties

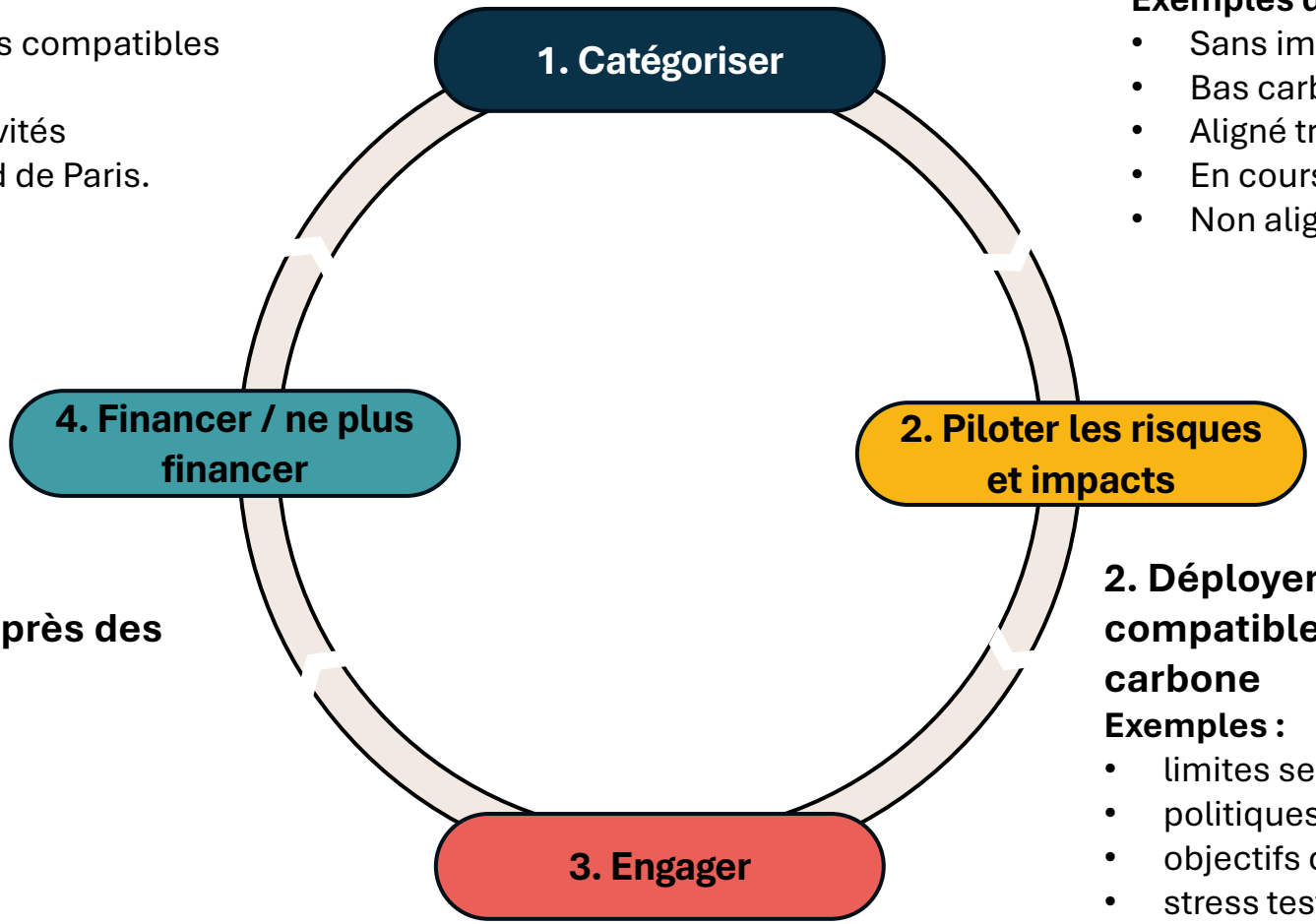
Exemples :

- dialogue client,
- parcours ACT
- exigences de transition,
- mécanismes d'escalade.

4. Arbitrer progressivement les flux financiers

Exemples :

- augmenter les financements compatibles avec la transition,
- réduire l'exposition aux activités incompatibles avec l'Accord de Paris.



2. Le diagnostic de la maturité du plan de transition des institutions finanicères

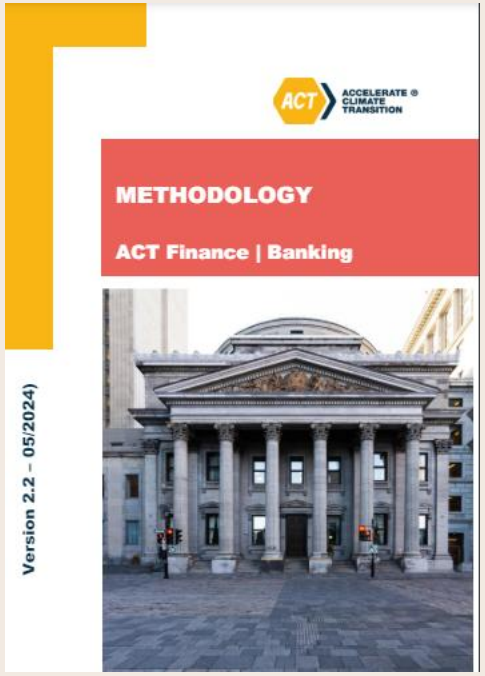
TRANSITION DE L'ACTEUR FINANCIER

TRANSITION DES ENTREPRISES FINANCÉES

<table>
<tr><th>FORMATION</th><th>DIAGNOSTIC</th><th>ACCOMPAGNEMENT</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Formation des prescripteurs ACT : permettre aux agents de comprendre la vision ACT, de devenir prescripteurs et d'accompagner les entreprises dans leur transition et adapter ses outils.</td><td>ACT Finance : évaluer ou construire le plan de transition de l'institution financière elle-même.</td><td>ACT Pas-à-Pas : inciter les entreprises peu matures à se faire accompagner pour construire un plan de transition ambitieux.
ACT Evaluation : inciter les entreprises matures à faire évaluer et améliorer leur plan de transition.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ACT Review : améliorer les outils de scoring ESG internes selon les standards ACT pour discriminer les entreprises du portefeuille.</td></tr>
</table>

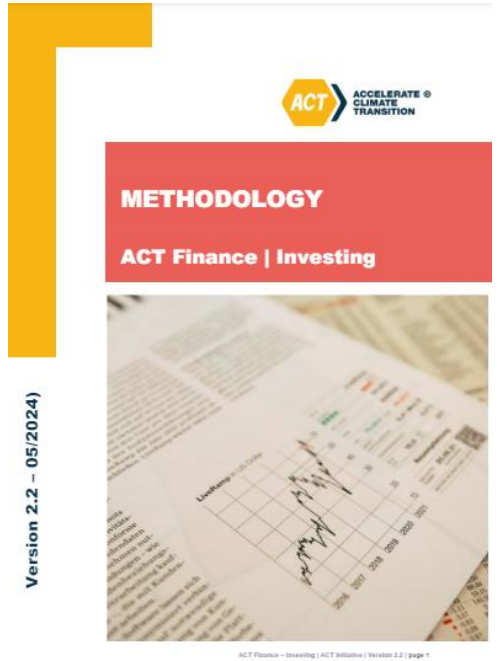
La méthode ACT Finance se décline en 2 sous-méthodes

BANKING



#Revue de littérature + éléments clés du secteur
#Construction de l'évaluation, données requises et logique méthodologique
#Explication des périmètres d'évaluation
#Justification du système de pondération

INVESTING



Certaines activités financières (trading, brokerage, assurance) ne sont pas couvertes à ce stade par ACT Finance, en raison de leur complexité méthodologique et du manque de données ou de standards suffisamment matures.

Les objectifs de cette évaluation

1. Évaluer la crédibilité des stratégies de transition

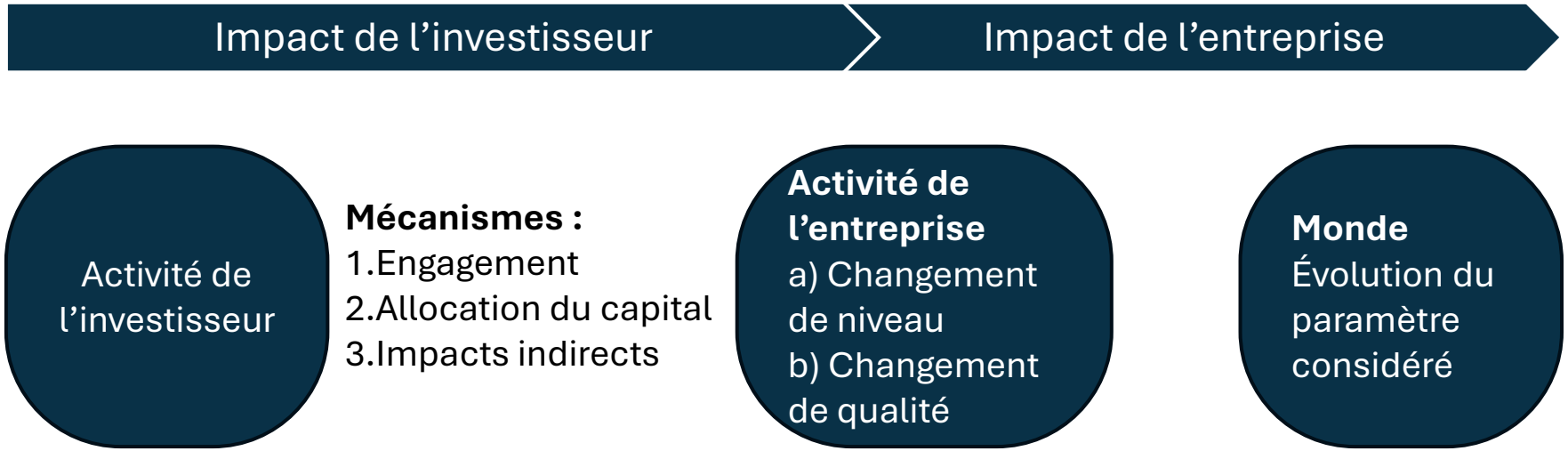
ACT Finance évalue :

- la robustesse des plans de transition,
- la cohérence des objectifs climat,
- les stratégies d'allocation,
- les politiques sectorielles,
- les mécanismes d'engagement et d'escalade,
- la capacité à transformer progressivement les portefeuilles.

2. Évaluer la contribution réelle à la transition de l'économie

ACT Finance évalue :

- la réorientation des flux financiers,
- le financement des solutions bas carbone,
- la sortie progressive des activités incompatibles avec l'Accord de Paris,
- l'impact des décisions financières sur les émissions de l'économie réelle.



Dans ACT Finance **:**

- **Les émissions directes ne sont pas considérées** (3 à 5% des GES des Ifs)
- **Les émissions financées sont principalement utilisées comme un indicateur "lagging"** permettant d'observer ex post la transformation réelle de l'économie financée.

3. Vous aider à accompagner les entreprises dans votre portefeuille

TRANSITION DE L'ACTEUR FINANCIER

TRANSITION DES ENTREPRISES FINANCÉES

<table>
<tr><th>FORMATION</th><th>DIAGNOSTIC</th><th>ACCOMPAGNEMENT</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Formation des prescripteurs ACT : permettre aux agents de comprendre la vision ACT, de devenir prescripteurs et d'accompagner les entreprises dans leur transition et adapter ses outils.</td><td>ACT Finance : évaluer ou construire le plan de transition de l'institution financière elle-même.</td><td>ACT Pas-à-Pas : inciter les entreprises peu matures à se faire accompagner pour construire un plan de transition ambitieux.
ACT Evaluation : inciter les entreprises matures à faire évaluer et améliorer leur plan de transition.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ACT Review : améliorer les outils de scoring ESG internes selon les standards ACT pour discriminer les entreprises du portefeuille.</td></tr>
</table>

Grâce à deux méthodes différentes selon la maturité des entreprises

ACT PAS-À-PAS

Construire et structurer son plan de transition

À quoi ça sert ?

Élaborer un **plan de transition crédible et pilotable**, cohérent avec le modèle économique et les ambitions de l'entreprise.

Pour qui ?

Organisations :
- sans plan de transition formalisé
- ou avec un plan encore incomplet / peu structuré
- souhaitant engager une démarche structurée et décisionnelle

8-12 mois de conseil

Assistance par des conseillers formés

Un kit d'outils

5 étapes à suivre

Résultats

✓ Un plan de transition opérationnel
✓ Une gouvernance prête à l'action
✓ Une organisation outillée et responsabilisée

ACT ÉVALUATION

Tester et renforcer la crédibilité de son plan de transition

À quoi ça sert ?

Analyser la robustesse et la **cohérence d'un plan de transition existant** afin de l'améliorer ou/et de valoriser les progrès.

Pour qui ?

Organisations :
- disposant déjà d'un plan
- souhaitant le challenger, l'améliorer ou le renforcer
- cherchant à valoriser leur démarche auprès des parties prenantes

Une approche sectorielle

Évaluation par des conseillers formés

Un outil d'évaluation en ligne

Une note finale de maturité

Résultats

✓ Un diagnostic de la maturité du plan
✓ Des axes d'amélioration actionnables
✓ Un levier de crédibilité et de valorisation externe

Qui s’intègrent au cœur du parcours entreprise

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACT ACCELERATE ® CLIMATE TRANSITION

1 Mesure

GREENHOUSE GAS PROTOCOL

ISO 14064

BC BILAN CARBONE®

Mesurer les émissions de scope 1, 2 et 3 pour identifier les leviers de réduction et suivre la performance carbone de l’entreprise dans le temps.

2 Définition d’une cible

SCIENCE BASED TARGETS
DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

Définir le niveau d’ambition dont l’entreprise a besoin pour s’aligner sur les objectifs scientifiques et l’Accord de Paris.

3 Planification

ACT ACCELERATE ® CLIMATE TRANSITION
PAS-A-PAS

Élaborer un plan de transition pour que l’entreprise adapte son modèle d’affaires à un monde bas-carbone.

4 Evaluation

ACT ACCELERATE ® CLIMATE TRANSITION
EVALUATION

Évaluer l’alignement du plan de transition avec les objectifs et l’ambition de l’Accord de Paris.

Reporting

CSRD Corporate Sustainability Reporting Directive

ISSB

IFRS

GRI

TPT Transition Plan Taskforce

Rendre les données et la stratégie environnementales accessibles au public, grâce à un reporting transparent.

DE L’AMBITION À L’ACTION

DES PROMESSES AUX PREUVES

3. Améliorer vos outils de scoring internes

TRANSITION DE L'ACTEUR FINANCIER

TRANSITION DES ENTREPRISES FINANCÉES

<table>
<tr><th>FORMATION</th><th>DIAGNOSTIC</th><th>ACCOMPAGNEMENT</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Formation des prescripteurs ACT : permettre aux agents de comprendre la vision ACT, de devenir prescripteurs et d'accompagner les entreprises dans leur transition et adapter ses outils.</td><td>ACT Finance : évaluer ou construire le plan de transition de l'institution financière elle-même.</td><td>ACT Pas-à-Pas : inciter les entreprises peu matures à se faire accompagner pour construire un plan de transition ambitieux.
ACT Evaluation : inciter les entreprises matures à faire évaluer et améliorer leur plan de transition.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ACT Review : améliorer les outils de scoring ESG internes selon les standards ACT pour discriminer les entreprises du portefeuille.</td></tr>
</table>

Les objectifs d'ACT Review

1. **Analyser la robustesse de la méthodologie** : couverture des critères clés d'analyse d'un plan de transition crédible (ATP-Col) et respect des bons principes d'évaluation (principes transverses).

2. **Apprécier son usage réel** : périmètre d'application et process d'évaluation.

3. **Identifier les biais et priorités d'amélioration** : revue critique indépendante débouchant sur des recommandations opérationnelles et hiérarchisées.

Pourquoi ?

Les acteurs financiers s'appuient de plus en plus sur des questionnaires climat et systèmes de scoring internes pour analyser la transition des entreprises. Mais ces outils restent très disparates : certains se limitent au reporting, d'autres valorisent des engagements déclaratifs sans examiner la crédibilité des trajectoires.

Avec le durcissement des cadres de marché, nouveau label ISR, réforme SFDR, exigences SBTi FINZ, la rigueur, la comparabilité et la cohérence méthodologique deviennent essentielles.

ACT Review répond à ce besoin en apportant un cadre structuré pour apprécier et renforcer la qualité des outils d'évaluation climat

Etapes de l'approche ACT Review : les éléments que nous allons vérifier

0. Couverture des enjeux

- Travail préparatoire de recensement des critères couverts pour identifier les éventuels angles morts et les zones peu explorées.
- Liste de critères inspirée du cadre *ATP-Col* issu d'un consensus des développeurs de méthodologies d'analyses de plans de transition.

1. Robustesse des thèmes clés

- **Évaluation de la robustesse** du traitement des grands blocs d'un plan de transition (les thèmes) : *cibles, inventaire GES, leviers de décarbonation, dépendances externes, gouvernance, engagement (chaîne de valeur et public policy)*.
- **Analyse qualitative** avec latitude laissée au **jugement d'expert**, structurée pour garantir cohérence et comparabilité.

2. Cohérence du scoring

- **Vérification des principes transverses de conception :** *absence de compensation indue entre critères, adaptation par secteur, transparence des choix méthodologiques*.
- **Intégration des attentes issues** du label ISR, de SBTi FINZ.

3. Comparaison externe

- Mise en perspective des résultats de la grille **avec les évaluations ACT officielles** disponibles pour un échantillon d'entreprises.
- **Analyse statistique** simple (corrélations, nuages de points, distribution) permettant d'identifier des biais structurels (surévaluation / sous-évaluation persistante), des décalages sectoriels, des incohérences internes dans la notation.

En option : 4. Appréciation de l'usage

- **Appréciation de l'usage réel de la méthodologie** : périmètre, intégration dans les processus d'invest. / engagement.

Focus : 3. Comparaison externe

OBJECTIF DE CETTE ANALYSE

Comparer les résultats de la méthodologie de l'institution financière avec les évaluations ACT afin de vérifier la cohérence et identifier d'éventuels écarts.

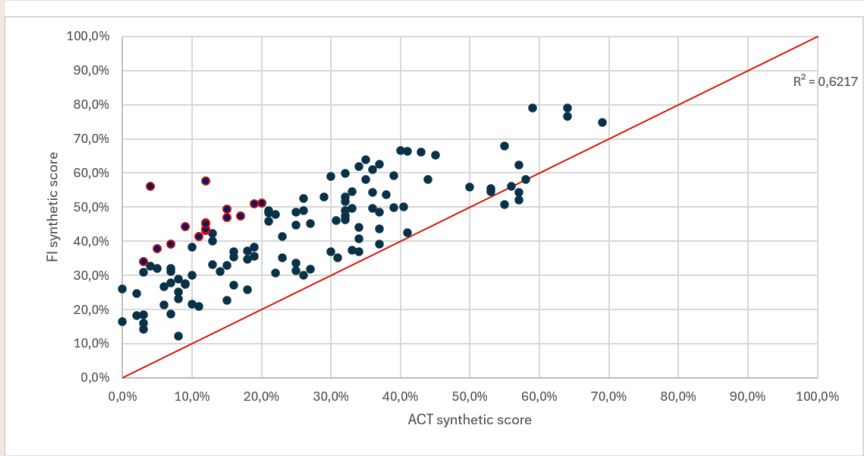
LES ÉTAPES EN BREF

1. **Construction de l'échantillon** (univers commun ACT et IF)

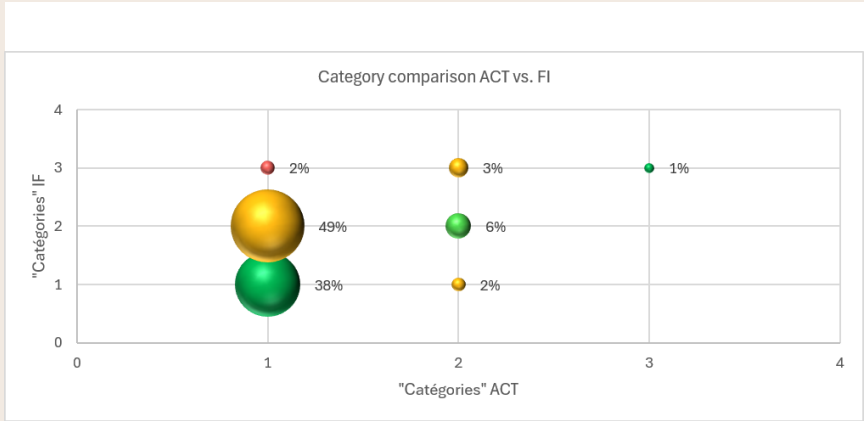


2. **Analyse comparative des résultats**

- une **analyse quantitative des scores**, basée sur la conversion des résultats en scores comparables (0–100) et la mesure de leur cohérence statistique (coefficient de concordance de Lin).



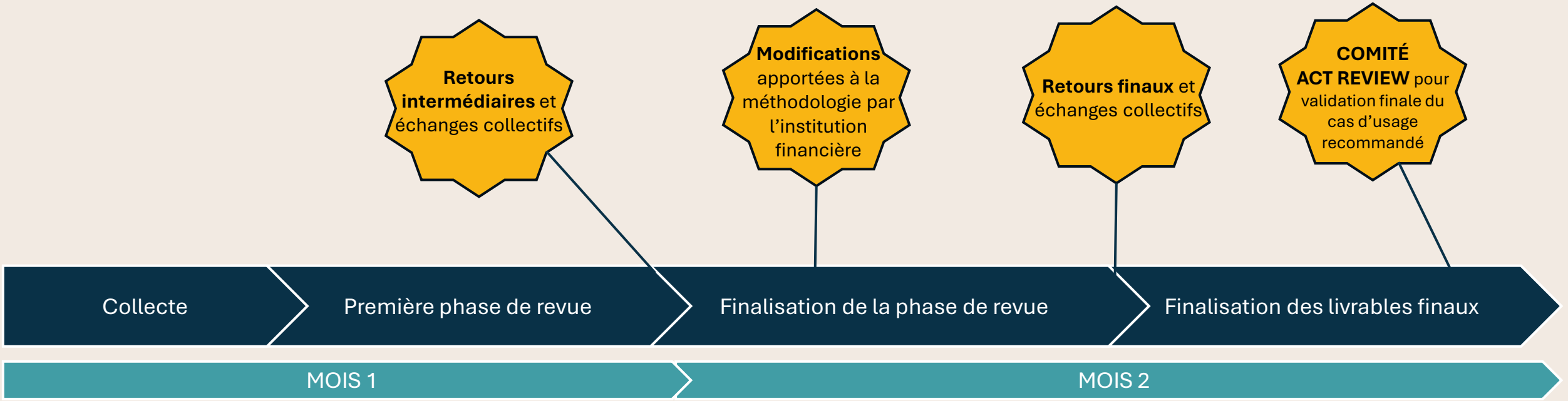
- une **analyse qualitative des catégories**, via une matrice de correspondance permettant d'identifier les écarts (optimisme ou conservatisme).



3. **Analyse des écarts et recommandations :** Investigation des cas extrêmes et identification d'éventuels biais méthodologiques.

**400 est le nombre d'évaluations ACT actuellement disponibles.*
100 est le nombre minimal d'entreprises commune recommandé à identifier pour un exercice représentatif.

Un processus itératif, pour permettre d'intégrer progressivement les recommandations avant la remise des livrables finaux (si possible)



La collecte porte sur le corpus documentaire expliquant la méthodologie, les résultats d'évaluation sur l'échantillon commun ACT, et tout élément pertinent (par exemple le cas échéant les définitions et sources de données de prestataires externes, ou encore les éléments de gouvernance concernant la mise en place concrète de la méthodologie si cet aspect est couvert)

Le calendrier prévisionnel pourra être prolongé si la phase de collecte s'avère plus longue que prévu. Par ailleurs, ce calendrier n'intègre pas le temps nécessaire à d'éventuelles modifications des outils de l'institution, lesquelles demeurent toutefois autorisées.

Les différents cas d'usage recommandés



La méthodologie dispose de biais conceptuels trop important pour permettre une utilisation pratique robuste dans la stratégie climatique de l'institution financière (que ce soit politique d'investissement, d'engagement ou de gestion des risques).

La méthodologie permet de manière raisonnable d'identifier certains acteurs qui ne présentent clairement pas de plan de transition crédible et robuste, et d'en déduire un cadre d'exclusion/d'engagement basique.

La méthodologie discrimine de manière raisonnable différentes qualités de pratique, ce qui permet une réallocation des flux vers les acteurs les plus avancés (approche « *best in class* »). Elle ne donne cependant pas nécessairement de garantie minimale sur la qualité des plans de transition et leur alignement à l'Accord de Paris.

La méthodologie permet d'identifier de manière raisonnablement robuste d'une part des acteurs qui ne disposent pas de plan de transition aligné et d'autre part des acteurs qui en disposent d'un, permettant une application notamment dans la politique d'investissement (sélection) et la priorisation des acteurs à engager.

La méthodologie est globalement en ligne avec l'ensemble des meilleures pratiques telles que décrites notamment par le référentiel ATP-Col, voire va au-delà. Elle permet ainsi non seulement une politique de sélection, mais encore une politique d'engagement fine auprès des entreprises afin de les aider à améliorer leur plan de transition.

Les résultats de la revue

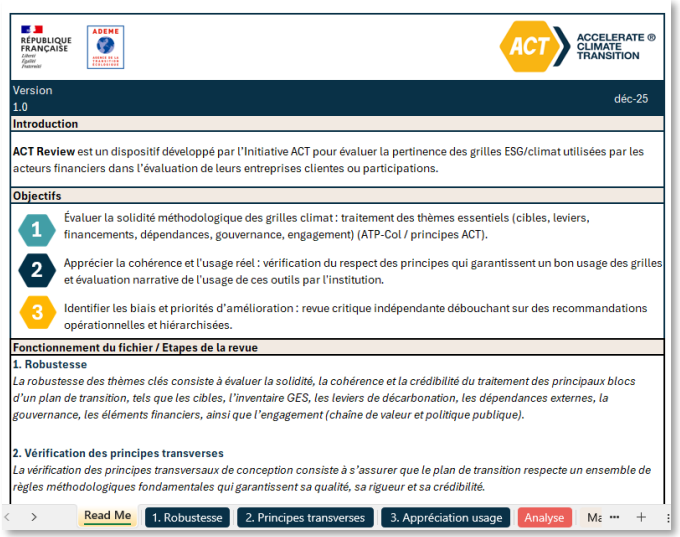
Un diagnostic structuré

Rapport Excel des différentes étapes de l'analyse : robustesse, principes transverses, cohérence avec les évaluations ACT et appréciation d'usage.

Rapport Ppt avec synthèse de la méthode, du résultat de l'analyse et des recommandations hiérarchisées :

- **Recommandations bloquantes** : corrections indispensables pour fiabiliser l'évaluation.
- **Recommandations importantes** : éléments à renforcer pour améliorer la crédibilité.
- **Recommandations d'optimisation** : approfondissements ou enrichissements méthodologiques.

Rapport officiel de la revue critique.





Les bénéfices du projet ACT Review

1
Renforcer la crédibilité et la robustesse des outils d'évaluation

- Alignement avec une méthode reconnue (ACT / ADEME)
- Évaluation plus fiable et cohérente des entreprises
- Crédibilité renforcée auprès des investisseurs et parties prenantes

2
Mieux distinguer les entreprises selon la crédibilité de leur transition

- Analyse au-delà des engagements affichés
- Évaluation concrète des plans de transition (actions, moyens, calendrier)
- Identification des entreprises réellement engagées vs. déclaratives

3
Sécuriser et démontrer un impact réel

- Décisions d'investissement plus alignées avec les enjeux climat
- Réduction du risque de greenwashing
- Capacité à démontrer des résultats concrets dans le temps



Stanislas Ray
Ingénieur finance durable (SEF)
stanislas.ray@ademe.fr



Ilaria Balletto
Manager Innovation et développement
ilaria.balletto@ademe-act.fr